

# Le Petit Essignaquois



Commune  
d'Essigny le Grand

Décembre 2011

## Le mot du maire

L'année 2011 a vu de nombreux projets se réaliser, sur lesquels je reviendrai lors de ma présentation des vœux le 7 janvier 2012, à 19 h, à la salle des fêtes de notre commune, présentation à laquelle vous êtes tous invités.

En 2012, d'autres programmes seront mis en chantier : aménagement de la salle des fêtes, les toilettes de la salle des jeunes, la mise en sécurité à certains endroits du village, la remise en état des horloges de l'église..., et nous nous attacherons aussi à la poursuite des actions déjà engagées.

L'année 2011 a vu la démission de deux adjoints, l'un pour raisons personnelles, le second suite à un différend de vues.

Après cette période de turbulence, le conseil municipal a réaffirmé son ambition qui reste la même, la prospérité de la commune.

Au nom du Conseil Municipal, ainsi que de l'ensemble du personnel communal, je vous présente nos meilleurs vœux afin que tout ce que vous souhaitez puisse se réaliser.

Philippe GRZETICZAK.

### Sommaire

- ☞ Le mot du maire
- ☞ Les chemins ruraux
- ☞ La vie communale
- ☞ Etat civil
- ☞ La page de l'école
- ☞ La vie associative
- ☞ Programme manifestations 1er semestre 2012
- ☞ Une page d'histoire : la famille BLIN

## Les chemins ruraux

Conformément à son programme, lors de sa séance du 12 avril 2011, le conseil municipal a adopté un projet d'aménagement d'une partie des chemins ruraux, subventionné à 80 % par le Conseil Régional et la FAEDER. Ce projet vise à créer un réseau de chemins, parcours santé et chemins de randonnées, non seulement accessibles pour les randonneurs et promeneurs, mais également permettant d'embellir notre cadre de vie.



La première étape consistait, pour les membres de la commission chemins, de chausser leurs bottes de 7 lieux pour réaliser un état des lieux des chemins en préparation des futurs circuits de randonnée.



La seconde tranche concerne la remise en état des plus dégradés. La CCVO est donc intervenue le 26 décembre pour remblayer certains chemins.



Entre temps, une première carte a été réalisée, vous pourrez la retrouver prochainement sur le site internet de la mairie : [www.essignylegrand.fr](http://www.essignylegrand.fr)

## La vie communale

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, voici les points saillants du second semestre 2011 :

### Pv du 12 juillet

#### Adhésion à la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise de la commune d'HINACOURT

Le Maire informe le Conseil Municipal que, par délibération en date du 21 mai 2011, la commune d'Hinacourt a demandé son adhésion à la CCVO et en a approuvé les statuts, ce qui a été adopté par les membres du conseil communautaires en date du 23 juin 2011.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner pour l'adhésion ou non de la commune d'Hinacourt à la CCVO : Le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité l'adhésion de la commune d'Hinacourt à la CCVO à compter du 01.01.2012.

#### Projet de schéma départemental de la coopération Intercommunal (SDCI) Proposition de dissolution du syndicat Intercommunal d'investissement de la cantine et de la halle des sports de Moy de l'Aisne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une proposition de dissolution du syndicat Intercommunal d'investissement de la cantine et de la halle des sports de Moy de l'Aisne par Mr le Préfet.

Le Conseil Municipal, après réflexion et compte-tenu de la gestion saine, ne comprend pas ces projets de changement et décide de ne pas donner d'avis favorable.

#### Projet de schéma départemental de la coopération Intercommunal (SDCI) Proposition de dissolution du syndicat Intercommunal d'investissement et fonctionnement du syndicat de gendarmerie à Moy de l'Aisne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une proposition de dissolution du syndicat Intercommunal d'investissement par Mr le Préfet.

Monsieur le Maire donne la parole à Mr BRISSE Jean-Philippe qui est vice président du syndicat d'investissement et de fonctionnement de la gendarmerie de Moy de l'Aisne. Mr BRISSE informe le Conseil Municipal que ce syndicat fonctionne très bien, présente une bonne gestion financière, des locaux propres. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner un avis favorable à la proposition de dissolution du syndicat Intercommunal d'investissement et fonctionnement pour la création d'une caserne de gendarmerie à Moy de l'Aisne.

#### Renouvellement du contrat CUI de Mr FRANCOIS

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de Mr FRANCOIS Anthony arrive à terme au 31.08.2011 et propose de le renouveler pour 6 mois.

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat CUI de Mr FRANCOIS Anthony du 01.09.2011 au 31.01.2012 à 20 heures par semaine, pris en charge par l'Etat à 70%.

1° septembre

Démission de M DORDAIN Patrice du poste de 3<sup>ème</sup> Adjoint et élection d'un nouvel Adjoint

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur DORDAIN Patrice a démissionné de son poste de 3<sup>ème</sup> Adjoint et du Conseil Municipal en date du 10 Août 2011.

Après vote, Mr BRISSE Jean Philippe obtient l'unanimité et prend donc le poste de 3<sup>ème</sup> Adjoint à compter du 01.09.2011.

Suppression du poste de 4<sup>ème</sup> Adjoint suite à la démission de Mr MICHEL Jean Philippe

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 15 mars 2008, il avait fixé au nombre de quatre, le nombre des Adjoints et l'informe que Monsieur MICHEL Jean-Philippe, 4<sup>ème</sup> Adjoint a démissionné de son poste à la date du 10 août 2011.

Le Conseil Municipal revient sur sa délibération du 15 mars 2008 et décide à l'unanimité de fixer au nombre de trois le nombre des Adjoints pour terminer le mandat électoral.

Délégation de fonction aux Adjoints

Mr BRISSE Jean Philippe, 3<sup>ème</sup> Adjoint reçoit comme délégation : l'aménagement, la sécurité, le patrimoine municipal et l'handicap.

Désignation de deux nouveaux délégués à la CCVO.

Suite au vote, Mr BRISSE Jean Philippe est élu avec 11 voix et Mr TASSART Jean Louis est élu avec 11 voix.

Désignation de deux nouveaux délégués NOREADE

Le Conseil Municipal propose de désigner deux personnes Mrs LANSIAUX Pascal et GRZEZICZAK Philippe sont élus après vote avec 11 voix

Hypothèse d'adhésion entre la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et la communauté de communes du Val d'Origny

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité pour une éventuelle adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et la communauté de communes du Val d'Origny.

6 octobre

Fermeture de la déchetterie

Monsieur GRZEZICZAK, Maire, établit un rapide historique du dossier, et notamment sur le vote du 01/12/2009 du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de l'Oise, où était mis en au vote 2 options :

- ◆ La création d'une seule déchetterie
- ◆ Le maintien de deux déchetteries à remettre aux normes.

Résultat du vote :

- ◇ Pour la création d'une seule déchetterie : 45 voix
- ◇ Pour le maintien de deux déchetteries : 9 voix
- ◇ Abstention : 5 voix

Le Conseil Municipal désapprouve cette décision, pour les raisons suivantes :

**-souci de sécurité** : 1 seule déchetterie centralisée à Mézières sur Oise ce qui va obliger l'ensemble des habitants du village (1179) à traverser la RN 44, axe excessivement dangereux. Il est regrettable que cet élément de sécurité n'ait pas été pris en compte dans le projet.

**- décentralisation de décharges sauvages.**

Considérant que le service de déchetterie est indispensable sur le territoire de la commune, le conseil municipal demande à ce que le site d'Essigny le Grand soit maintenu et qu'une réunion publique soit organisée afin d'informer l'ensemble des habitants d'Essigny le Grand, ainsi que tous les habitants des villages voisins concernés par la déchetterie locale.

En conclusion, le conseil émet 1 avis défavorable sur ce nouvel équipement et demande le maintien de la déchetterie.

#### Projet éolien

En l'état actuel du dossier, le Conseil Municipal estime ne pas être en capacité d'émettre un avis en raison des Interrogations suivantes :

- ◇ Le projet proposé prévoit l'implantation des éoliennes à 900 m du village, alors que les préconisations de l'Académie Nationale de Médecine sont de 1 500 mètres.
- ◇ Les nuisances au réseau ADRASEC
- ◇ Les nuisances à la réception Télévision, Téléphone et satellite
- ◇ Les servitudes liées aux éoliennes.

En conclusion, le conseil municipal souhaite que la Société INFINIVENT puisse présenter leur projet lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, ce qui permettra au conseil de se prononcer en pleine connaissance du dossier.

#### **Demande de subvention CDDL pour la rénovation de la Salle des Fêtes**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide d'effectuer les travaux d'aménagement de la Salle des Fêtes (cuisine, bar et toilettes/accessibilité aux handicapés).

- sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aisne l'octroi d'une subvention au titre du Contrat Départemental de Développement Local Programmation 2012-2014. Cette subvention au taux de 40% représentera la somme de 16 348.97€

- S'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions selon le plan financier suivant et à voter les sommes nécessaires correspondantes dès le budget primitif 2012.

Montant estimatif H.T des travaux :	40 872.43 €	TTC 43 883.43 €
Subvention D.E.T.R 20% :	8 174.48 €	
Subvention réserve parlementaire 20%	8 174.48 €	
Subvention C.D.D.L 40%	16 348.97 €	

Part Communale	8 174.50 €
TVA (charge communale)	8 011.00

3 novembre

#### Acquisition du terrain de M. BARRE

Après avoir fait le point sur l'historique de ce dossier, le conseil débat sur le projet développé par Habitat St-Quentinois : construction de 10 logements adaptés, T2 et T3, avec garage et jardinet, destinés à un public de personnes âgées GIR 6 & 5, et une salle commune.

Ce type de construction bénéficie actuellement de subventions & financements spécifiques. Habitat Saint-Quentinois prend en charge la préparation du dossier avec les demandes de financement, les études techniques et la mise en œuvre du programme.

Considérant l'intérêt du projet, inscrit dans le programme, l'opportunité de l'emplacement situé au centre du village, après débat, le conseil municipal à la majorité (10 pour - 1 contre) vote l'octroi d'une subvention de 40 000 € à Habitat Saint-Quentinois afin de participer à l'achat du terrain destiné à l'implantation du programme d'Habitat Adapté pour Personnes Agées. Cette subvention représente la participation de la commune à la création de cet outil social et sera versée sur l'exercice 2012.

#### Numérotation des rues du lotissement Sci des bergers

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa réunion du 31 mai 2011, il a décidé de nommer 2 rues sises au lotissement SCI DES BERGERS « rue de l'Aubépine » et « rue de l'Eglantier ». Suite à la demande du centre des impôts, il est nécessaire de déterminer une numérotation pour chaque parcelle. Le Conseil Municipal décide de prendre le système de numérotation avec des chiffres pairs et impairs.

#### Modification des statuts de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise prise de compétence « gestion du Relais Service Public »

Après débat, le conseil Municipal approuve la prise de compétence « gestion du Relais service public sis à Ribemont »

#### Prise de compétence par la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise « création et gestion d'un pôle culturel intercommunal »

Après débat, le conseil Municipal approuve la prise de compétence « « création et gestion d'un pôle culturel intercommunal »

#### Classement de parcelles des Communes d'Itancourt et Urvillers en zone économique d'intérêt communautaire

Le conseil municipal décide d'approuver la prise de compétence par la Communauté de Communes en matière de développement économique : « sont considérées comme d'intérêt communautaire les parcelles suivantes :  
ITANCOURT : classement en zone de développement économique d'intérêt communautaire des zones UI, 1 AUI et 2 AUI, situées au Nord de la commune, côté droit de la RD 576 en direction d'Urvillers.  
URVILLERS : zones classées au PLU AUI et 2 AUI. »

Instauration d'une taxe d'aménagement

Une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 (destinée aussi à remplacer, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les participations telles que, notamment la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune, disposant un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'instituer, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1.5 % (délibération valable pour une durée de 3 ans).

Recrutement de deux agents recenseurs.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le prochain recensement de la population s'effectuera en 2012 du 19 janvier au 18 février 2012, avec une dotation forfaitaire totale de 2 442 euros.

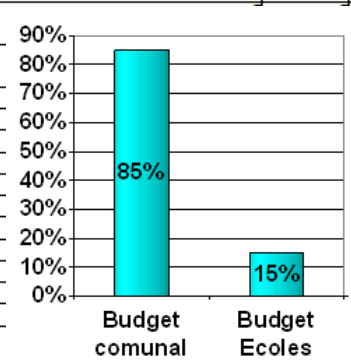
Deux agents recenseurs seront recrutés à cet effet : Mme VANASCHE Catherine ainsi que Mr MAZUR Dominique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'attribuer à chaque agent recenseur 1 000 euros brut de rémunération.

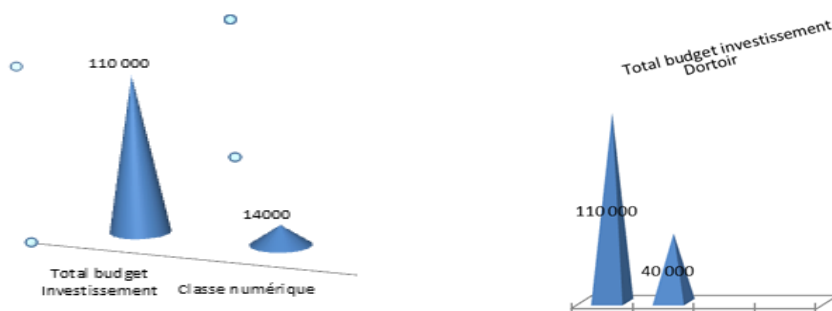
La quote-part de l'Ecole dans le budget communal

Référence exercice 2010 - total budget de fonctionnement = 646 000 €, soit par enfant 807 €.

DEPENSES		RECETTES	
Ecoles			
Fournitures scolaires	4.953	Participations parents	
Bus piscine-Beautor	792	Cantine / garderie / étude	16.195
Coopérative scolaire	1.200		
Fournitures informatiques/papier	443		
Quote-part personnel communal	38.250		
Liaisons tel/internet	750		
Prise en charge étude	2.321		
Produits entretien	500		
Travaux divers/fosse septique	300		
Electricité/chauffage/eau	9.180		
Rideau	600		
Sous-total			
Cantine			
Fournisseur-Apetito	12.304		
Pain/eau	940		
Quote-part personnel communal	36.300		
Electricité/chauffage/eau	1.355		
Produits entretien	100		
Travaux divers	2.800		
Sous-total			
TOTAL DEPENSES		113.088	TOTAL RECETTES
RESULTAT		96.893-€	16.195



Référence exercice 2010 - total budget de fonctionnement = 110 000 €



Nb : non compris les subventions d'investissements

Au-delà des chiffres, avoir une école dans son village, c'est avant tout sauvegarder la vie locale, les écoles sont souvent synonymes de lien social, elles rassemblent la population et animent le village par l'organisation de diverses activités. Ainsi contribuent-elles à éviter le phénomène de village-dortoirs.

### Horaires en vigueur depuis la rentrée scolaire 2011 (sauf dispositions particulières affichées en mairie)

La Mairie	Matin	Après midi
Lundi	fermée	14 à 18 h
Mardi	10 à 12 h	14 à 18 h
Mercredi	10 à 12 h	fermée
Jeudi	10 à 12 h	14 à 18 h
Vendredi	10 à 12 h	14 -à17 h



AGENCE POSTALE COMMUNALE La Poste	Matin	Après midi
Lundi	fermée	14 à 16 h 45
Mardi	10 h 15 à 12 h	16 h à 17 h 45
Mercredi	9 h 15 à 11 h 45	fermée
Jeudi	10 h 15 à 12 h	16 h à 17 h 45
Vendredi	10 h 15 à 12 h	16 h à 17 h 45
Samedi	8 h 45 à 11 h 15	fermée

## La suite de la vie communale, pèle-mèle..

### La déchetterie

Suite à la réunion publique du 4 novembre, où de nombreux habitants ont participé et se sont exprimés en faveur du maintien d'une déchetterie au sud/ouest de la RD 1044, plusieurs démarches ont été entreprises, auprès du Conseil Général, de Mme le Députée et de M. le Sous-Préfet. Nous vous tiendrons informés régulièrement des suites de ce dossier.

### Le projet de jumelage

Fin septembre, nous recevions une délégation du village de Richhill, Comté d'Armagh en Irlande du Nord :

Mme Flora Donnelly, maire, et son époux

M. John BRIGGS, Chef des services, et son épouse

Mme Amanda MORENO, Responsable des collections Musées Militaires

M. Arthur CLARKE, .

Ces 6 représentants ont souhaité rencontré les enfants des écoles et leurs professeurs des écoles, puis les entre-



prises locales ainsi que les artisans.

C'est d'ailleurs l'occasion de vous remercier de l'accueil que vous leur avez réservé, ainsi que les bénévoles bilingues qui se sont joints au comité d'accueil.

Les premiers échanges devraient se réaliser via internet.

Enfin, lors d'une petite réception, nos amis Irlandais ont pu rencontrer et deviser avec non seulement, les professeurs des écoles, mais aussi les représentants d'association ; ce fut l'occasion de constater que finalement, Essigny compte pas mal de bilingues, un bon point pour le projet.



### Accueil Ados

Grâce au partenariat avec la CCVO et le Centre social de Moy de l'Aisne, un accueil itinérant pour les adolescents a été mis en place (planning sur le site de la mairie).

Destiné aux 12—17 ans, ce dispo-

sitif propose des activités sportives, multimédia, culturelles dans un esprit de partage et d'échange.

Le prochain rendez vous est le 27 janvier salle des jeunes.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Lydie Vanlerbergue, conseillère municipale, qui suit ce dossier.

## Le Téléthon

Comme tous les ans, la municipalité a décidé de participer aux journées du Téléthon, qui ont démarré comme de coutume, à Essigny le Grand, avec les enfants de l'école : lâcher de ballons et vente de pains au chocolat, pour continuer avec les saynètes mises en scène par Jeux de scène, et enfin se terminer

par le traditionnel repas. L'ensemble des manifestations a permis de verser plus de 1 300 € au Téléthon



## Journée du patrimoine



La commune a participé à cette manifestation qui est devenue internationale en organisant une visite guidée de la ferme dite de la SIAS, dont le pédiluve et les bâtiments sont inscrits aux Monuments Historiques.

Ces visites ont pu être organisées avec l'autorisation des propriétaires, M. et Mme CARLIER que nous remercions vivement.

## La fête de Noël

Comme tous les ans, la commune a invité les enfants de 0 à 10 ans à la traditionnelle fête de Noël. Dessins animés et Karaoké géant ont animé le début de l'après midi, avant l'arrivée de la vedette du jour, le Père Noël qui est venu embrasser les enfants et distribuer bonbons et chocolats. L'après midi s'est terminée avec la remise des cadeaux.



Pour conclure, petit rappel des dossiers qui ont retenu l'attention des habitants fin 2011 :

- l'enquête publique concernant un projet d'implantation éoliennes diligentée par le Préfet de Région
- La réunion publique concernant la fermeture envisagée de la déchetterie, où les Essignquois ont défendu leur po-

sition face aux élus de la CCVO

- Et enfin, l'aboutissement d'un dossier difficile : le démarrage des travaux de la future station d'épuration. Ce dernier dossier n'est pas clos, il faut maintenant construire le réseau d'assainissement intra muros ce qui nécessitera plusieurs années.

Comme tous les ans, le conseil d'administration du CCAS a convié les seniors à un repas convivial, à la guinguette, où ils ont bénéficié d'un spectacle musical de qualité.



#### L'Etat civil du 2ème semestre 2011

##### Mariages

30/7 Brigitte ROUX & Christian MAROT  
30/7 Patricia LEDERMANN & Michel KOLLE  
16/7 Myriam LORENZO & Ali MZALOUAT  
29/7 Clothilde TURPIN & Mehmet AYDIN

##### Naissances

10/7 Naomie Marina Aurore MALOTAUX  
2/9 Céleste BRUCELLE  
19/9 Lorris Lucien Daniel LEROY  
19/10 Océane Marina Claudine ROCHER

## La page de l'école

Dans le cadre de leur programme scolaire, les élèves des classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2, se sont rendus à la caverne du dragon, sur le chemin des Dames. Dans la pénombre des souterrains de la Première Guerre mondiale, les explications données par le guide M. Bazin ont fourni des repères historiques avant la célébration du 11 novembre.

En plus de l'histoire de la Caverne, le guide leur a fait part d'une multitude d'anecdotes, et de détails historiques. Pour ce déplacement, le coût du transport a été en partie pris en charge par la subvention versée à la coopérative scolaire par la municipalité.



En complément, les élèves ont aussi travaillé sur les destins des soldats d'Essigny le

Grand, morts durant la première guerre mondiale, et inscrits au Monument aux

Morts.

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, les enfants de CE1 et CE2 ont lu un texte très émouvant et ceux du CM1-CM2 ont évoqué nos soldats et leurs familles, avant d'entonner la Marseillaise, à deux reprises, devant le monument aux morts place de la mairie et devant celui du cimetière.

Comme tous les ans, les enfants ont participé à l'action « Nettoyons la Nature ». D'année en année, les débris ramassés sont de moins en moins nombreux, preuve que cette journée de sensibilisation est indispensable.



Les enfants, avec ceux des écoles d'Urville, Moy-de-l'Aisne, Ribemont ont assisté à une représentation d'un spectacle clownesque au Centre Social de Moy. Artiste complet, magicien, jongleur, Bruno emmène son public dans un voyage au cœur du cirque et du music-hall, associant les bambins dans son périple.

## La vie associative



Les enfants ont pu aussi s'initier aux plaisirs des courses avec les chiens de traîneau qui piaffaient d'impatience...



Pour la seconde année, l'association Siberian Husky de Picardie proposait un marché de Noël qui a rencontré un grand succès.

Un beau succès à renouveler l'an prochain.

Entre chocolats, produits du terroir, bijoux, compositions florales, etc..., c'était l'occasion de commencer à faire les achats pour les cadeaux de Noël.



Nous restons dans le domaine des associations sportives avec l'association des 10 km qui a organisé sa 8ème édition de la Marche du « Beaujolais », manifestation conviviale qui a rassemblé plus de 500 marcheurs et coureurs. Pour agrémenter cette journée, le soleil était de la partie.

Ce fut l'occasion d'avoir une vue imprenable sur la basilique de St-Quentin et les villages aux alentours, avec, à la fin du circuit de 12 km, le réconfort d'une assiette de cochonaille et d'un verre de Beaujolais, mais toujours avec modération.



Dimanche 13, les bénévoles de l'association du Tai Jitsu ont de nouveau proposé un loto aux habitants du village et des environs. De nombreux lots étaient prévus pour les heureux gagnants.



Merci aux bénévoles qui s'investissent avec passion dans leur association qui compte plus d'une centaine d'adhérents pratiquants le taï.

L'association l'Art et la Manière a pris le relais dans l'organisation de la brocante de septembre.

Lors de cette journée, agrémentée de quelques rayons de soleil qui ont parfois passé au travers des nuages, une centaine d'exposants a bravé les températures du jour.



Les chineurs ont aussi été présents et n'ont pas manqué de faire des affaires intéressantes.



Le COS (comité des œuvres sociales du personnel municipal), après la brocante organisée lors de la fête communale, a souhaité proposer un loto aux habitants du village ; après midi de détente assurée.

# Programme 1<sup>o</sup> semestre 2012

(sous réserve)

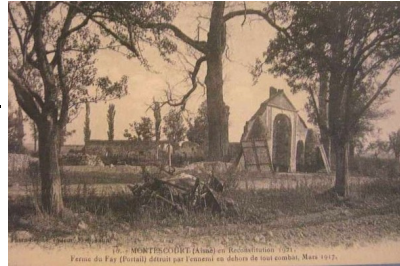
- ◇ 7 janvier Vœux du maire
- ◇ 29 janvier Association les 10 km : première bourse multi collections - salle des fêtes
- ◇ 4 février Loto du Club de Foot Ball
- ◇ 3 mars Concours de belote du Club de Foot Ball
- ◇ 10 mars Repas du Club de Basket
- ◇ 17 mars Repas du Tai Jitsu
- ◇ 8 avril La chasse aux œufs
- ◇ 21 avril Course cycliste du Braquet
- ◇ 19 mai Association les 10 km : course annuelle qualificative pour le championnat de France 2012 (marche à 14 heures, courses enfants à 16 heures, 17 heures un 5 km et le 10 km à 17 h 30) (L'association est toujours en quête de signaleurs pour cet après-midi sportive)
- ◇ 2 juin Jeux de scène : représentation théâtrale
- ◇ 15 Juin L'Art et la Manière : représentation comédie musicale
- ◇ 23/24 Juin Fête communale—brocante du COS-exposition peintures
- ◇ 30 Juin Fête des écoles



Petit rappel : la  
chasse aux œufs  
2011

## Une page d'histoire : la famille BLIN

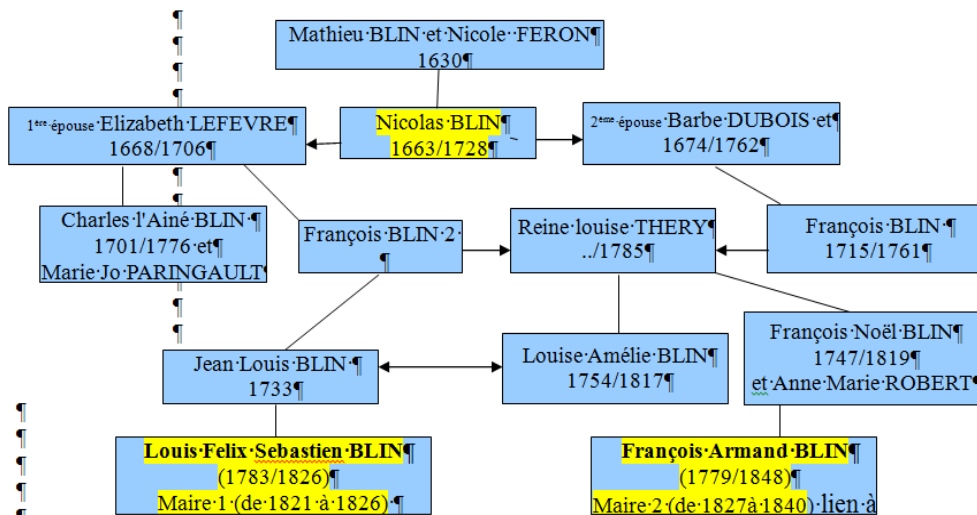
Nicolas Blin, né en 1663 à Nouvion le Comte, a été le premier à s'installer à Essigny le Grand où il a épousé Elizabeth LE-FEBVRE, dont le père Claude Lefebvre né en 1645 était laboureur à la ferme du Fay. La lignée directe de la famille BLIN va être omni présente dans le village durant plus de 200 ans



Ruines de la ferme du Fay en 1918

Nicolas est né à Nouvion le Comte où son père est aussi laboureur. A cette époque, Un laboureur désigne un paysan qui possède la terre qu'il cultive et au moins un attelage, cheval ou paire de bœufs et charrue. Ils sont considérés comme des notables des campagnes, très présents dans les assemblées villageoises et, parfois, interlocuteurs directs du seigneur du lieu. Certains sont très riches, d'autres moins, mais ils représentent néanmoins l'élite de la paysannerie avec les fermiers aisés.

Les Blin, laboureurs, cultivateurs appartiennent donc à une famille aisée et lettrée qui ont des alliances avec d'autres familles aisées du lieu mais également qui contractent des mariages entre cousins, probablement pour garder les propriétés terriennes. De ces nombreux mariages BLIN/BLIN, sont issus deux cousins proches qui se sont succédés au poste de maire d'Essigny le Grand de 1821 à 1840, Louis Félix Sébastien et François Armand.



À suivre

ipns  
16